



La tarification 2010 Régime d'accueil

>> **Personnel non-cadre ayant moins d'un an d'ancienneté, CDD, saisonniers ou sorties du groupe « Loi Evin » (hors retraités)**

>> **Retraités et pré retraités**

>> **Tarifs mensuels 2010, exprimés en euros et en pourcentage PMSS**

Conformément à l'obligation nationale, le tarif proposé est exprimé en pourcentage du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale : 2885 € en 2010). **La garantie Régime obligatoire est celle de l'accord national** ; les autres niveaux de garanties sont proposés à des tarifs étudiés au plus juste et viennent améliorer le Régime obligatoire.

Accord National Régime obligatoire	Offre OCIANE Régime régional 1	Offre OCIANE Régime régional 2	Offre OCIANE Régime régional 3
---------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Pour une couverture limitée au salarié seul, comme le prévoit l'accord national

Cotisations dans le cadre de l'adhésion du salarié seul :

Salarié	32.89 € 1.14% PMSS	34.04 € 1.18% PMSS	36.93 € 1.28% PMSS	39.52 € 1.37% PMSS
---------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

L'offre OCIANE permet d'étendre les garanties aux conjoints et enfants à charge

Cotisations dans le cadre de l'adhésion du conjoint et du (des) enfant(s) (les cotisations se cumulent : salarié + conjoint, salarié + conjoint + enfant,...) :

Salarié	32.89 € 1.14% PMSS	34.04 € 1.18% PMSS	36.93 € 1.28% PMSS	39.52 € 1.37% PMSS
Conjoint	38.95 € 1.35% PMSS	38.95 € 1.35% PMSS	42.12 € 1.46% PMSS	47.03 € 1.63% PMSS
Enfant Gratuité à partir du 3 ^{ème} enfant	18.46 € 0.64% PMSS	19.33 € 0.67% PMSS	19.33 € 0.67% PMSS	22.21 € 0.77% PMSS

L'offre OCIANE pour les retraités et les pré retraités

Cotisations dans le cadre de l'adhésion du conjoint et du (des) enfant(s) (les cotisations se cumulent : salarié + conjoint, salarié + conjoint + enfant,...) :

Adulte jusqu'à 70 ans	42.70 € 1.48% PMSS	44.43 € 1.54% PMSS	48.76 € 1.69% PMSS	52.80 € 1.83% PMSS
Adulte + de 70 ans	55.39 € 1.92% PMSS	57.12 € 1.98% PMSS	61.45 € 2.13% PMSS	65.49 € 2.27% PMSS
Enfant	18.46 € 0.64% PMSS	19.33 € 0.67% PMSS	19.33 € 0.67% PMSS	22.21 € 0.77% PMSS

* Par famille, on entend :

- le conjoint, concubin ou Pacs
- les enfants à charge étudiants, demandeurs d'emploi, en emploi précaire ou apprentis (dont la rémunération n'excède pas 55% du SMIC), jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle a eu lieu le 26^{ème} anniversaire.
- ou selon les dispositions figurant dans l'acte instituant le régime

Avantages fiscaux et sociaux applicables à ces cotisations :

Seule la part de cotisation relative au régime obligatoire bénéficie d'avantages fiscaux et sociaux. En cas d'adhésion facultative des ayants-droit, l'avantage fiscal et social s'exerce à hauteur de la cotisation du salarié seul.